

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division de la voirie de Diekirch

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 22/07/2026 11:00

Lieu :

Administration des ponts et chaussées
Division de la voirie de Diekirch
1, rue de Stavelot
L-9280 Diekirch

Intitulé : Sécurisation de la N7 entre Fridhaff et Weiswampach – Section 1 – Lot 4.1
Carrefour dénivelé Lipperscheid-Delt.

Description :

Réalisation de la sécurisation de la N7 une bretelle d'une bretelle de 350 m, travaux d'assainissement et de réseaux. Réalisation d'un écran acoustique de 300 m de long. Déblais : 1500 m³ Remblais en matériaux de déblais : 250 m³ Matériaux d'apport divers : 1200 m³ Enrobés : 3500 to Pieux : 650 ml Bétons : 355 m³

Critères de sélection :

Conditions minimal de participation:

- Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique dans le métier concerné : 25 personnes pendant les 3 dernières années ;
- Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour les 3 derniers exercices légalement disponible: 4.000.000 € ;
- Nombre minimal de 3 référence pour des ouvrages analogues et de même nature durant les 5 dernières années, envergure travaux: 2.000.000 €, nature des travaux: terrassements, voirie , assainissement ;
- Ingénieur « en chef » avec une expérience professionnelle minimale de 15 ans (niveau d'études : bac+5, Master en Génie-Civil).
- Responsable chantier avec une expérience professionnelle minimale de 10 ans dans le domaine de la construction de voiries, de réseaux d'assainissement et d'ouvrages divers du même degré de difficulté que le présent projet
 - o Niveau d'études : bac+3 / Bachelor en Génie-Civil
 - o Maîtrise des 2 langues officielles du pays (français + allemand) : parlées, lues, écrites

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission sont à la disposition des intéressés au portail des marchés publics (www.pmp.lu). Toute demande de renseignements relative à la soumission précitée doit être adressée au pouvoir adjudicateur au moins 15 jours avant l'ouverture de la soumission.

Réception des plis : Les offres sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission, conformément aux articles 69 à 71 du règlement grand-ducal d'exécution du 8 avril 2018 de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture. Les offres peuvent également être remises de manière électronique par le biais du portail "PMP".

Autres informations :

La remise électronique est autorisée

Début probable des travaux : décembre 2026

Durée prévisible des travaux : 100 jours ouvrables

No. avis complet sur pmp.lu: 2601571

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics
Yuriko Backes